



## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

27 mai 2014

### **Nouvelles infrastructures sportives et scolaires à Sion**

**(IVS).- Six nouvelles salles de sport ainsi que 10 salles de classe ont été inaugurées le 27 mai à Sion. La jeunesse de l'ensemble du canton bénéficiera désormais d'infrastructures modernes et adaptées. En effet à l'instar de Sion, des travaux similaires ont été menés à Martigny, Viège et Brigue ces dernières années.**

Dans la capitale, ces nouvelles infrastructures sportives et scolaires ont été aménagées dans les anciens locaux Swisscom, à la rue St-Hubert. Il s'agit au total de six salles de sport et de 10 salles de classe qui seront principalement utilisées par les élèves de l'Ecole professionnelle technique (EPT) et de l'Ecole professionnelle commerciale artisanale (EPCAs). Les sociétés locales pourront toutefois y avoir accès. Impliquée dans les différentes étapes de planification et de réalisation, la Ville de Sion a en effet saisi l'opportunité de ces travaux pour réaliser des équipements au bénéfice du Club alpin et pour aménager une salle d'escrime notamment. Les travaux, débutés en 2011, se sont terminés pour les salles de sport à fin 2013; elles sont opérationnelles depuis la rentrée 2013-2014; les salles de classes sont quant à elles disponibles depuis peu.

Ces nouvelles infrastructures s'inscrivent dans une planification globale, pour laquelle le Parlement cantonal avait accordé en décembre 2007 un crédit cadre d'environ 56 millions de francs. Ce montant était destiné à pallier le manque d'infrastructures pour l'enseignement du sport dans les centres de formation professionnelle de notre canton, à savoir à Martigny, Sion, Viège et Brigue. Le projet de Sion, aujourd'hui terminé, était donc la dernière étape de cette mise à niveau.

Alors que les autres sites du canton ont nécessité la construction de nouveaux bâtiments, la particularité du site de Sion consiste à avoir pris possession du généreux volume existant dans les locaux alloués à ce projet. Suite à un appel d'offres entrepris par le Service des bâtiments, représentant du Maître de l'ouvrage, le mandat a été attribué aux bureaux Berclaz & Torrent à Sion et Nunatak à Fully, sur la base du concept architectural présenté.

Au total, le coût de réalisation ces nouvelles infrastructures s'élève à 22,6 millions de francs. La Ville de Sion a mis à disposition le terrain nécessaire et a participé à hauteur de 10% aux frais de construction.

**Personne de contact :**  
**Olivier Galletti, architecte cantonal, tél. 027 606 38 05**

